

ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

ORGANIZAÇÃO DA
UNIDADE AFRICANA



ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE

منظمة الوحدة الافريقية

Addis Ababa - Ethiopia - Box 3243 Tel. 517700 Telex 21046 Fax (2511) 513036

**CONSEIL DES MINISTRES
CINQUANTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE
24 - 28 FEVRIER 1992
ADDIS ABEBA**

**CM/1699 (LV)
ORIGINAL: ANGLAIS**

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
SUR LES TRAVAUX DE LA QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE LA SANTE (CMAS)
22 - 30 AVRIL 1991
(MBABANE - SWAZILAND)**



CM/1699

**MICROFICHE
MICROFICHE**

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
SUR LES TRAVAUX DE LA QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE LA SANTE (CMAS),
MBABANE, ROYAUME DU SWAZILAND, 22-30 AVRIL 1991

Ouverture

1. La quatrième session ordinaire de la Conférence des ministres africains de la Santé a été précédée de la réunion des experts du 22 au 27 avril 1991. La session ministérielle a été ouverte le lundi 29 avril 1991 sous la présidence de S.E.Monsieur Z.K.R. Kahieru, Ministre de la Santé, de l'Ouganda en présence de Sa Majesté le Roi Mswati III du Royaume du Swaziland.
2. Le président sortant S.E.Monsieur Z.K.R. Kahieru a souhaité aux délégations la bienvenue au Swaziland et a souligné que la présence de Sa Majesté, le Roi Mswati III, témoigne de l'intérêt que le Roi porte au développement humain et social.
3. Parlant de la situation sanitaire en Afrique, le président sortant a évoqué la baisse des prix des produits de base qui a un effet négatif sur le financement de la Santé et de l'Education en Afrique, la dégradation des services de santé en raison des catastrophes naturelles et des catastrophes provoquées, les problèmes en matière de santé infantile, les inégalités entre les services de santé dans les milieux ruraux et ceux dans les milieux urbains et l'absorption de l'essentiel des maigres ressources destinées à la santé par les services urbains.
4. Monsieur Kahieru a évoqué le cas de l'épidémie du SIDA en Afrique, la résurgence d'anciennes épidémies telles que le paludisme au cours des années 90 et a rappelé aux délégations la



nécessité de réviser les politiques nationales en matière de santé pour adopter des stratégies axées sur le bien-être du plus grand nombre, ainsi que la nécessité de soutenir le Fonds Spécial pour la Santé en Afrique.

5. Pour conclure, le président sortant a rendu hommage à S.E. le Roi Mswati III, au gouvernement et au peuple du Swaziland d'avoir accepté d'abriter la conférence. Il a également adressé ses remerciements à l'Organisation mondiale de la santé, à l'UNICEF, à la Banque mondiale, et aux autres organisations internationales et non-gouvernementales pour leur soutien en vue du développement de la Santé en Afrique.

6. Le Professeur G.L. Monekosso, en sa qualité de Directeur régional de l'OMS/AFRO et le Directeur général de l'OMS, Dr. Hiroshi Nakajima ont pris la parole à tour de rôle. Le Directeur général s'est félicité du fait que la Conférence des Ministres africains de la Santé accorde de l'importance au point de l'ordre du jour intitulé "Politique africaine en matière de Santé" et a évoqué le discours du Président Mugabe devant l'Assemblée mondiale de la Santé, sur l'économie, la santé et le développement ainsi que la déclaration de Nyerere qui souligne que toutes les politiques et tous les plans doivent tenir compte du fait que l'homme est à la fois l'agent et l'objet de tout développement comme l'avait si bien souligné la Déclaration de 1987 des Chefs d'Etat et de gouvernement sur la Santé, base du développement.

7. Le Dr. Nakajima a souligné que les pays en développement doivent améliorer la gestion des services de Santé, renforcer leurs ministères de la Santé et s'engager à mettre en oeuvre la stratégie de la Santé pour tous, à commencer par les soins de santé primaire, en se dotant des infrastructures nécessaires pour le diagnostic et le traitement, surtout pour les populations à risque y compris les femmes et les enfants.

8. Se référant aux nouvelles exigences en matière de santé, il a souligné la nécessité de respecter les droits de l'homme en matière de santé et de développement, d'assurer une amélioration soutenue de l'ensemble de l'environnement humain et des infrastructures, de promouvoir le développement et l'application d'une technologie appropriée et peu coûteuse, la mobilisation et l'utilisation effective de toutes les ressources humaines, matérielles et financières. Il a également souligné les soins de santé primaire constituant un moyen important pour réaliser la justice sociale et l'équité en matière de santé.

9. Pour conclure, le Dr. Nakajima a informé, les délégués de la tenue à Amsterdam en Octobre 1992 de la prochaine conférence ministérielle sur le Paludisme et du forum qui doit se tenir à Accra, Ghana avec pour thème: "La Santé, base du développement économique. Briser le cycle de la pauvreté et de l'inégalité".

10. Le Dr. M.T.Mapuranga, Secrétaire général adjoint représentant S.E. Salim A. Salim qui ne pouvait pas assister à la Conférence en raison d'autres engagements pressants, a rappelé aux délégués le peu de temps qu'il restait pour arriver à l'An 2000 date que l'Afrique s'est fixée pour atteindre l'objectif de la Santé pour tous malgré la situation économique précaire qui prévaut sur notre continent contrairement à ce qui était le cas dans les années 70 à 80.

11. Il a souligné la nécessité d'évaluer les succès et les échecs, de rationaliser nos dépenses en matière de santé, de tenir compte des succès et des échecs du passé et surtout de réviser les politiques passées et présentes en matière de développement de la Santé afin de les adapter aux réalités futures dans nos Etats membres.

12. Il a estimé que le thème de la 4ème Conférence des ministres

africains "La Santé, dénominateur commun pour le développement" qui est conforme à la Déclaration de 1987 des Chefs d'Etat et de gouvernement sur "la Santé, base du développement" est approprié et a souhaité aux distingués délégués des délibérations fructueuses sur la base du rapport et des recommandations des experts. Il a également lancé un appel aux délégués pour qu'ils soutiennent le Fonds spécial de la Santé pour l'Afrique.

13. S.M. le Roi Mswati III qui a ouvert officiellement la 4ème Conférence des Ministres africains de la Santé, a également rappelé aux délégués la situation économique précaire des pays africains, la résurgence sur le continent de nouvelles et anciennes maladies qui menacent nos populations ainsi que les succès passés de l'Afrique dans le domaine de la santé.

14. Il a réaffirmé son soutien au Programme africain pour le développement de la Santé qui met l'accent sur la décentralisation des activités dans le domaine de la santé en vue de la mise en oeuvre de la stratégie de soins de santé primaire et de la Déclaration du Sommet de 1987 sur la Santé, base du développement.

15. Le Roi a déclaré que la participation de la Communauté et la collaboration inter-sectorielles dans un cadre décentralisé constitue la plus importante des stratégies en matière de santé pour tous d'ici à l'an 2000 dans les conditions africaines actuelles. Il a également souligné l'importance du point de l'ordre du jour intitulé "Politique africaine en matière de Santé" car il estime qu'une politique de ce genre permet à tout le monde d'oeuvrer dans le même sens.

16. Avant de déclarer la réunion officiellement ouverte, le Roi a invité les délégués à démontrer aux sceptiques que l'Afrique a la volonté politique et la capacité de promouvoir la santé, même si la situation est des plus difficiles.

Election du bureau

17. La réunion a élu le bureau suivant:

| | | |
|--------------------------|---|-----------|
| Président | : | Swaziland |
| Premier Vice-Président | : | Algérie |
| Deuxième Vice-Président | : | Gabon |
| Troisième Vice-Président | : | Bénin |
| Rapporteur | : | Soudan |

Participation

18. a) Les Etats membres suivants ont assisté à la réunion:

- | | |
|------------------------------|----------------|
| 1. Algérie | 16. Mozambique |
| 2. Bénin | 17. Namibie |
| 3. Burundi | 18. Niger |
| 4. Burkina Faso | 19. Nigéria |
| 5. Cameroun | 20. Rwanda |
| 6. République Centrafricaine | 21. Sao Tome |
| 7. Côte d'Ivoire | 22. Seychelles |
| 8. Egypte | 23. Soudan |
| 9. Gabon | 24. Swaziland |
| 10. Guinée | 25. Tanzanie |
| 11. Guinée Bissau | 26. Tunisie |
| 12. Lesotho | 27. Tchad |
| 13. Malawi | 28. Ouganda |
| 14. Mali | 29. Zambie |
| 15. Mauritanie | 30. Zimbabwe |

b) Les institutions spécialisées suivantes des Nations Unies étaient représentées à la session: OMS, UNICEF, Banque Mondiale;



- c) Les organisations non gouvernementales et intergouvernementales suivantes ont participé à la réunion: ALERT, IAC;
- d) Les mouvements de libération représentés à la Session étaient: l'ANC et le PAC.

Adoption de l'ordre du jour

19. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la réunion
2. Election du bureau
3. Adoption de l'Ordre du jour
4. Organisation des travaux
5. Examen du rapport de la réunion des experts et adoption des projets de résolutions
6. Questions d'intérêt pour les Etats membres figurant à l'ordre du jour provisoire de la quarante quatrième session de l'Assemblée mondiale de la Santé
7. Questions diverses
8. Date et lieu de la cinquième session ordinaire de la Conférence des Ministres africains de la Santé.
9. Adoption des rapports et recommandations de la réunion des ministres africains de la Santé.

Compte rendu des travaux

20. La Conférence des Ministres africains de la Santé a examiné le rapport de la réunion des experts ainsi que les projets de

résolutions. S'agissant de la Déclaration sur "la crise de la Santé en Afrique au cours de la décennie des années 90", proposée par l'OMS/AFRO, la Conférence a décidé, en raison du manque de temps, de tenir une session extraordinaire pour discuter de la Déclaration à Genève lors de la 44ème Assemblée mondiale de la Santé.

21. La Conférence a porté un certain nombre d'amendements au rapport des experts pour qu'il reflète fidèlement le sérieux avec lequel les ministres de la Santé ont examiné les documents qui leur ont été présentés ainsi que l'attachement des ministres à l'amélioration de la santé des populations africaines.

22. Des rapports spéciaux ont été présentés par des délégations de haut niveau du siège de l'OMS à Genève et de la région Afrique avec à leur tête le Directeur général lui-même. Des rapports sur la situation du SIDA, la résurgence du paludisme, et sur les médicaments essentiels ont été présentés et les délégations ont eu l'occasion d'échanger leurs opinions sur les stratégies présentées par l'OMS.

23. La situation concernant la signature et la ratification de la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer des déchets dangereux en Afrique et sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux a été évoquée par certaines délégations qui ont exprimé leur inquiétude devant le fait que 15 Etats membres seulement ont signé cette Convention et un seul l'a ratifiée au moment où la Conférence commençait.

24. La délégation de la Banque mondiale a, elle aussi, eu l'occasion de faire rapport sur les activités de la Banque en Afrique. Il a fait part, des différentes activités entreprises dans les Etats membres et du souhait de la Banque de porter assistance dans les domaines où l'assistance de la Banque s'avère nécessaire.

25. Certains Etats membres ont invité le Secrétariat général de l'OUA à aider à la formulation de plans pour l'achat en gros des médicaments. Toutefois, plusieurs Etats membres ont estimé qu'il s'agit là d'une question compliquée.

26. A la fin de leurs travaux les ministres ont adopté 14 résolutions, à savoir:

- CAMH/Res.1 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES
ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Cette résolution invite les Etats membres à soutenir le renforcement du Bureau de la Santé, à communiquer à l'OUA leur rapport d'activités dans le domaine de la Santé en temps voulu et à collaborer avec le Secrétariat de l'OUA dans la mise en oeuvre des résolutions entérinées par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement dans le domaine de la Santé. Il a été demandé au Secrétaire général de faire rapport à la Cinquième Conférence des Ministres africains de la Santé sur l'état d'avancement des activités.

- CAMH/Res.2 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LA CRISE DE LA SANTE EN AFRIQUE ET LES
DEFIS POUR LES ANNEES 90

Cette résolution invite les Etats membres à honorer non seulement leur attachement à la Santé base du développement, mais aussi à réviser leurs politiques nationales en matière de santé en ce qui concerne en particulier les soins de santé primaire et la Santé pour tous d'ici à l'horizon 2000 y compris le rôle de pivot de la Communauté. Le Secrétaire général de l'OUA est invité à soutenir l'OMS dans ses efforts pour assurer une meilleure santé aux populations dans les Etats membres.

- CAMH/Res.3 (IV) Rev.1:
RESOLUTION SUR LE FONDS SPECIAL DE LA SANTE POUR
L'AFRIQUE

Cette résolution prend bonne note de l'engagement du bureau régional, de l'OMS/AFRO à mettre en oeuvre la Déclaration sur la Santé, base de développement; félicite tous les Etats membres et tous ceux qui ont contribué au Fonds, et invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire. Le Secrétariat général est invité à faire régulièrement rapport au Conseil des Ministres sur les activités du Fonds.

- CAMH/Res.4 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LE SYSTEME DE FINANCEMENT DE LA SANTE (LA
BANQUE MONDIALE, FINANCEMENT ET POLITIQUE EN MATIERE DE
SANTE EN AFRIQUE

Cette Résolution lance un appel aux Etats membres pour qu'ils renforcent leurs programmes tout en améliorant l'efficacité des programmes existants, en allouant des ressources adéquates à la Santé et en assurant la fiabilité des services, en établissant les priorités en matière de santé avec des objectifs à long terme et en améliorant leurs capacités de gestion.

- CAMH/Res.5 (IV) Rev.1:
RESOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME EN AFRIQUE

Cette résolution lance un appel aux Etats membres pour qu'ils évaluent la situation concernant le paludisme et les stratégies de lutte contre cette maladie ainsi que le renforcement de la formation du personnel et la mobilisation des ressources nécessaires pour la lutte contre le paludisme.

- CAMH/Res.6 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LE PROGRAMME MONDIAL SUR LE SIDA, MISE EN
OEUVRE EN AFRIQUE

Cette résolution reconnaît l'impact dévastateur de la pandémie du SIDA en Afrique et invite instamment les Etats membres à renforcer leurs programmes de lutte en vue de décentraliser les services jusqu'au niveau de la Communauté, de renforcer les capacités de gestion et d'adopter une approche multisectorielle de prévention et de lutte, activités auxquelles participeront les organisations ou associations compétentes. Le Secrétariat général de l'OUA est chargée de suivre l'évolution de la pandémie sur le continent africain, en collaboration avec l'OMS.

- CAMH/Res.7 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LES MEDICAMENTS ESSENTIELS

Cette résolution reconnaît que l'installation d'un réseau de médicaments essentiels dans les Etats membres de l'OUA constitue une réalisation importante et lance un appel aux Etats membres pour qu'ils formulent une Politique nationale en matière de médicaments, dans le cadre de la Politique nationale de la Santé, et mettent en place des comités nationaux intersectoriels en vue du renforcement des capacités de planification et de gestion du personnel des pharmacies d'Etat. Le Secrétariat de l'OUA est invité à poursuivre ses efforts concernant la fabrication des médicaments essentiels à partir des plantes médicinales et à soutenir la recherche sur ces plantes ainsi que sur la médecine traditionnelle avec les partenaires habituels.

- CAMH/Res.8 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LES TROUBLES DUS A LA CARENCE EN IODE

Cette résolution invite instamment les Etats membres dans les

zones affectées à envisager la formulation de programmes de lutte et à faire rapport à la cinquième conférence des Ministres africains de la Santé. Elle lance également un appel à l'OUA et à toutes les organisations compétentes pour qu'elles mobilisent d'urgence le soutien politique du continent africain.

- CAMH/Res.9 (IV) Rev.1

RESOLUTION SUR LES CATASTROPHES EN AFRIQUE

Cette résolution reconnaît les conséquences graves des catastrophes naturelles et provoquées sur la population africaine et lance un appel aux Etats membres pour qu'ils formulent des plans nationaux pour atténuer les effets des catastrophes, sollicitent l'appui technique de l'OUA et d'autres organisations compétentes à cette fin et encouragent l'échange d'informations. L'OUA et les institutions spécialisées des Nations Unies, les groupements régionaux et sous-régionaux sont invités à formuler un programme de formation à l'intention du personnel et à apporter également l'appui nécessaire aux Etats membres dans le cadre de la mise en oeuvre de leurs plans d'Action.

-- CAMH/Res.10 (IV) Rev.1:

RESOLUTION SUR LA DECENNIE POUR LA SURVIE, LA PROTECTION
ET L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT EN AFRIQUE.

Compte tenu des décisions du Sommet Mondial sur l'Enfant et à la lumière du Plan d'Action qu'il a adopté, la résolution demande aux Etats membres de mettre en oeuvre le plan d'Action et d'assurer la mise en oeuvre et l'Initiative de Bamako en apportant le soutien nécessaire à l'OUA afin qu'elle puisse suivre la mise en oeuvre de la résolution et évaluer les progrès réalisés dans l'application du programme de la décennie par les Etats membres.

- CAMH/Res.11 (IV) Rev.1
RESOLUTION RELATIVE AUX CONSEQUENCES SUR LA SANTE DE LA
VIOLENCE DUE A L'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD

Conscient de la qualité déplorable des soins de santé réservés à la majorité des Sud-Africains en Afrique du Sud et du manque d'engagement du régime face à toutes les déclarations sur la Santé pour tous, en particulier la Déclaration d'Alma Ata sur les soins de santé primaire et la Santé pour tous d'ici à l'An 2000, la résolution félicite toutes les organisations oeuvrant en Afrique du Sud pour leurs initiatives dans le domaine de la Santé et lance un appel aux Etats membres et aux institutions des Nations Unies pour qu'ils appuient ces initiatives par le truchement des mouvements de libération.

- CAMH/Res.12 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LES CONDITIONS DE SANTE DES POPULATIONS
ARABES DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA
PALESTINE

Cette résolution réaffirme toutes les autres résolutions adoptées par les différentes sessions de la CMAS ainsi que celles entérinées par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement et demande qu'Israël autorise l'acheminement de l'aide médicale et des matériels de secours dans les territoires arabes occupés au profit des populations arabes et de tous les organismes oeuvrant pour la promotion des soins de santé primaire dans les territoires.

- CAMH/Res.13 (IV) Rev.1
RESOLUTION SUR LA SECHERESSE ET LA FAMINE AU TCHAD

Cette résolution, adoptée à la suite d'une déclaration verbale faite par la délégation tchadienne sur la gravité de la pénurie alimentaire au Tchad en 1991, félicite les Etats membres et les

organisations internationales qui ont porté assistance au Tchad et lance un appel aux autres pour qu'ils apportent à ce pays une aide alimentaire et médicale d'urgence. La résolution demande également au Secrétaire général de l'OUA de sensibiliser la communauté internationale et les donateurs afin qu'ils viennent en aide au Tchad.

- CAMH/Res.14 (IV) Rev.1
MOTION DE REMERCIEMENTS

Cette résolution se félicite des excellentes structures d'accueil et de la qualité des services mis à la disposition des délégations par le Royaume du Swaziland en vue du bon déroulement de la Quatrième Conférence des Ministres Africains de la Santé, exprime sa profonde gratitude à sa Majesté le Roi Mswati III, au gouvernement, aux autorités et au peuple du Royaume de Swaziland pour leur hospitalité, et rend hommage à tous ceux qui ont contribué au succès de la conférence.

27. En soumettant ce rapport au Conseil, le Secrétaire général voudrait lui demander de prendre note des résultats de cette conférence et de les faire entériner par la prochaine session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1992-02-24

Report of the Secretary General on the Proceedings of the Fourth Ordinary Session of the Conference of African Ministers of Health (CAMH) - 22 - 30 April, 1991 Mbabane – Swaziland

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/10907>

Downloaded from African Union Common Repository